

CAP Couvreur (en 1 an)

Programme de formation

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP Couvreur est en relation avec d'autres corps d'état (maçonnerie, charpente, électricité, etc.....) ce qui nécessite d'avoir quelques notions de ces métiers.

Il travaille principalement à l'extérieur et en hauteur, ce qui requiert de bonnes aptitudes physiques.

Il participe à la préparation et à l'organisation du chantier, à l'installation des échafaudages, des éléments de sécurité individuels et collectifs. Il participe au respect des règlements en matière de prévention des risques professionnels.

Il peut démonter des ouvrages en vue de leur réutilisation. Il doit avoir des connaissances sur les matériaux employés, sur les styles architecturaux spécifiques à la région.

Il doit pouvoir appliquer les techniques de mise en œuvre sur des toitures planes dont les délimitations et/ou pénétrations forment des lignes simples (droites, biaisées ou brisées).

La réalisation des intersections est faite avec le matériau de surface courante et/ou avec des compléments d'étanchéité métalliques. Les couvertures métalliques relèvent de la méthode dite de pose à tasseaux et/ou à joint debout, en feuilles et/ou longues feuilles.

Il pose les supports des éléments de couverture, d'écrans de sous toiture, d'isolation thermique, d'isolation acoustique, de bardage et d'étanchéité. Il façonne et pose les systèmes d'évacuation des eaux pluviales (gouttières, chéneaux, etc....). Il participe à la pose des appareillages faisant appel à la domotique.

Suivant la structure de l'entreprise, le titulaire du C.A.P. couvreur est amené à travailler au sein d'une équipe. Il est sous la responsabilité directe du chef d'équipe, du chef de chantier ou du chef d'entreprise. Il peut évoluer vers une de ces trois fonctions.

Ses activités se tourneront vers les ouvrages suivants :

- les versants,
- les lucarnes,
- les souches de cheminées,
- les fenêtres de toit,
- les sorties de ventilation.

CAP Couvreur (en 1 an)

CONDITIONS D'ACCES

- ⇒ Etre titulaire du C. A. P. Charpentier bois minimum et avoir moins de 26 ans pour pouvoir conclure un contrat d'apprentissage. Des possibilités de formation existent pour les personnes âgées de plus de 26 ans et pour les salariés déjà en poste en entreprise dans le cadre de la formation continue.
- ⇒ Etre motivé et avoir réfléchi à son projet professionnel.
- ⇒ Constituer un dossier complet.
- ⇒ Entretien avec le Directeur de la M.F.R.

DUREE DE LA FORMATION

Elle se déroule sur 12 mois, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, l'année comporte 14 semaines de formation (490 h) de septembre à juin, le reste s'effectuant en entreprise.

DIPLOME PREPARE

CAP Couvreur - Niveau V



La couverture et les techniques du toit consistent à assurer l'étanchéité des toitures (mettre hors d'eau les différentes formes de combles).

Un bel ouvrage doit s'intégrer dans l'environnement, alliant la technique à l'esthétique dans de bonnes conditions de durabilité.

A la fois du passé, du présent et de l'avenir, le couvreur puise son inspiration et sa maîtrise à toutes les sources du savoir. Il restaure et préserve les bâtiments anciens, répond aux exigences de bien-être d'aujourd'hui et innove par l'utilisation de produits issus de nouvelles technologies.

CAP Couvreur (en 1 an)

PROGRAMME D'ETUDE

Les disciplines dispensées

Domaine théorique : mathématiques, législation, vie économique, expression, sécurité.

Domaine technique théorique : technologie, dessin industriel, épure, lecture de plans.

Domaine technique pratique : travaux d'assemblages, réalisation d'ouvrages, maquettes de conception.

Plan global de formation

Pratique :

- Les gouttières et chéneaux : dilatation et retrait
- Les descentes d'eaux pluviales : naissance, les coudes
- Les couvertures : tuiles à emboîtement — tuiles plates — ardoises — couverture métallique
- Les abergements
- Les différents types d'habillage métallique: bardage, bandeaux de rives, ...)
- L'ormentation: les épis et objets divers

Technologie :

- Les formes de comble
- Les différents types de couverture
- Les bois de couverture
- L'outillage
- La sécurité
- Les ouvrages en longues feuilles

Dessin :

- Convention de dessin
- Lecture de plans
- Recherche de vraies grandeurs
- Développement de surfaces



CAP Couvreur (en 1 an)

REGLEMENT DE L'EXAMEN

Nature des épreuves	Unités	Coefficient	Forme	Durée
Unités professionnelles				
EP 1 : Analyse d'une situation professionnelle	UP 1	4	Ponctuelle Ecrite	3 h
EP 2 : Réalisation d'ouvrages	UP 2	9 (1)	Ponctuelle pra-	15 h (2)
EP 3 : Réalisation d'ouvrages	UP 3	4	Ponctuelle, pra-	7 h

(1) dont coefficient 1 pour la vie sociale et professionnelle

(2) dont 1 h pour la vie sociale et professionnelle

